Assemblée générale annuelle
Le 21 septembre 2026, 19 h à Cacouna

Ordre du jour

Accueil et prises des présences (avant l'assemblée)

1. Mot de bienvenue de la direction
2. Ouverture de la séance et mot de bienvenue de la présidente du conseil d'établissement 2025-2026
3. Nomination d'un président d'assemblée
4. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour par le président(e) de l'AGA
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 septembre 2025 *(Lecture préalable à la rencontre)*
7. Présentation du projet éducatif par la direction
8. Rôles et fonctions du conseil d'établissement, du comité de parents et de l'OPP:

 8.1 Présentation de la vidéo du CSS qui présente le comité de parents

 S'impliquer au sein du comité de parents!

 8.2 Rôles et fonctions des membres au comité de parents et du conseil d'établissement
9. Procédure d'élections:

 9.1 Représentant des parents au CÉ 2026-2027;

 9.2 Représentant au comité de parents parmi les membres du CÉ;

 9.3 Substitut au comité de parents.
10. Date de la 1re rencontre du CÉ : le lundi 21 septembre 2026, à la suite de l'AG
11. Tirage du remboursement des cahiers d'activités pour un enfant dont le parent est présent à l'AGA
12. Levée de l'assemblée

Caroline Lévesque, directrice

Représentants des parents au conseil d'établissement*

Représentants (es) 2025-2026	**Mandat**
Jessica Poirier	Mandat de 1 an
Meghan Vézier	1re année de son mandat de 2 ans
Marie-Eve Giguère	Mandat d'un 1 an
Vanessa Larouche	2e année de son mandat
M. Sébastien Dumont	2e année de son mandat
Paméla Bélanger	Membre substitut

*L'exigence requise pour être représentant (e) est d'avoir un enfant qui fréquente l'une de nos écoles.

Représentants sur le comité de parents du centre de services scolaire*

Représentants (es) 2025-2026	Durée du mandat	
Mme Jessica Poirier, présidente	1 an	Élection
M. Sébastien Dumont, substitut	1 an	Élection

*L'exigence requise pour être représentant (e) est d'être membre du CÉ.